des Princes &c. Octobre 1726. 249 gnée de toutes les Parties à la Haye le 17. Fevrier suivant.

Il ne restoit plus aprés cela, pour mettre la demiere main à cette Paix si long tems desirée, que de convenir aussi des articles entre l'Empereur & le Roi d'Espagne qui n'avoient pû être reglés par le Traité de la Quadruple Alliance, & qui par cette taison, avoient été renvoyés à un Congrez posterieur. Il se tint à Cambray aprés des delais infinis, sous la mediation des deux Couronnes, mais fans pouvoir en venir a une negociation formelle; & même les Ministres Imperiaux furent obligés d'attendre huit mois la réponse a leur dernier Memoire, dans lequel on n'avoit demandé autre choie, finon, que les Mediateurs voulussent proposer leurs expedients; de soite qu'au bout de trois ou quatre ans, on s'y trouva aussi peu avancé que le premier jour. Enfin on ne sçait pas ce qui en seroit arrivé, si le Roi d'Espagne poussé d'un saint mouvement (soit dit en general & pour ne point parler des particularitez qui toucherent le cœur de ce Prince) n'avoit pris la resolution, d'envoyer un de ses principaux Ministres à l'Empereur, avec offre de finit cette affaire entr'eux à l'amiable. La repon'equ'on lui donna fut, que Sa Majesté ne s'ésoigneroit jamais des Traicez & engagemens qu'elle avoit, mais que si sans y rien changer, on pouvoit trouver les moyens d'éclaireir & de lever les obstacles, qui jusqu'alors avoient empêché le progrez de la Negociation, on en seroit bien aise. Ce fut le Préliminaire des Conferences qu'on tint avec lui, & le dessein étoit de renvoyer la conclusion du Trairé au Congrés, selon son institution; mais les differens qui survintent alors entre les Cours de France & d'Espagne à l'occasion du renvoi de